

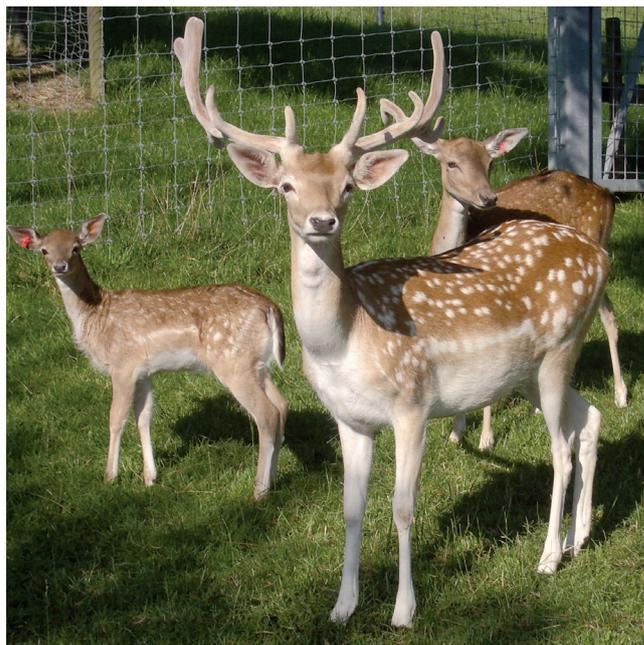


Description

- Production de viande de daim.
- Pâturage possible sur surfaces difficilement accessibles.
- Peu exigeant en travail.
- Investissements importants (clôtures).

Marché, produits commercialisés

- Consommation : 0.6 kg de viande de gibier/habitant et an.
- Importations = 69% de la consommation.
- Marché non réglementé ou protégé.
- Collaboration avec bouchers (découpe) ou restaurateurs.
- Vente directe au consommateur.
- Viande maigre, pauvre en cholestérol.



Facteurs de production

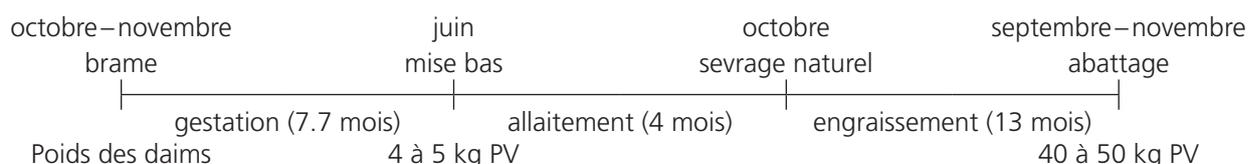
- Une unité daim 1 ♀ + faon + 1/20 ♂
- Jeunes animaux 0.1 élevage et 0.8 vente
- Travail 18 à 22 MOh/unité
- Fourrages 8.4 dt MS/unité
- Charge au pâturage de 5 à 8 unités/ha
- Place d'étable endroit abrité
- Valeur UGB daim de tout âge 0.1 UGB

Conditions de démarrage

- Suivre la formation spécifique reconnue par l'OSAV (art. 97 OPAn) indépendante de la profession (FSIP).
- Autorisation du vétérinaire cantonal pour la détention d'animaux sauvages.
- Clôtures (min. 2 m de haut), installation de contention (interventions) et abri nécessaire pour l'affouragement hivernal.
- Organiser les parcs (plan des parcs) et gérer la pâture (pâturage intégrale, fauche des refus).
- Organiser l'abattage des animaux.
- Organiser la commercialisation.

Organisation de l'élevage

- Détention en harde sur une surface minimale de 1 ha.
- Prévoir un abri (besoin d'ombre).
- Surveillance parasitaire régulière (coprologie ; vermifuger si nécessaire).



	Poids vif	Durée d'utilisation		
Reproducteurs ♂	100 kg	2 à 5 ans* (consanguinité)	1 ♂ pour 20-30 ♀	60 % rendement à l'abattage
Reproducteurs ♀	55 kg	10 à 12 ans	0.9 petits / ♀ et an	1 ^{ère} mise bas à 24 mois

*5 ans si les jeunes femelles ne sont pas conservées pour la remonte du troupeau.



Marge brute

Conditions de calcul

- 8 unités daims sur 1 ha.
- Nouvelles clôtures.
- Vente directe de viande de daim.
- Sans vente d'animaux d'élevage.

Prix de vente

- Daims (carcasse sans peau, tête et pattes) CHF 19.–/kg PM
- Animaux éliminés CHF 14.–/kg PM

Investissements

- Daim mâle adulte CHF 800.– à 1'500.–
- Daine (12 à 16 mois) CHF 600.– à 1'000.–
- Clôtures (1 ha) 500 m à 40.–/m = CHF 20'000.–
- Installations (contention et abri) 8 unités CHF 5'000.–



Photo : Pascal Python

Adresses utiles

Hanspeter Dänzer, 1374 Corcelles-sur-Chavornay.

Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants, case postale 259, 3360 Herzogenbuchsee.

Exemple de marge brute par daim

	Unité	Qté	Prix CHF	Valeur CHF
Animal d'engraissement	kg PM	20.9	19	397
Daine d'élevage éliminée	kg PM	3.3	14	46
Daim mâle éliminé	kg PM	0.75	14	11
Prestation (produit)				454
Achat cerf reproducteur	animal	0.0125	1'000	13
Concentré énergétique	kg	10	0.80	8
Sel pour bétail	kg	5	0.50	3
Vétérinaire, médicaments				10
Marquage				6
Total coûts spécifiques				40
MB comparable				414
Travail du boucher: abattage, découpe et conditionnement sous vide		24.9	4.60	115
Transport				15
MB (planification de l'entreprise)				284
Herbe au pâturage	dt MS	3.7		
Regain	dt MS	4.2		
Ensilage d'herbe	dt MS	0.5		
Total fourrages grossiers dt MS				8.4
Paille	dt MS	0.2	22	4
Entretien des clôtures		2.2%	2'000	44
Intérêt calculé	12 mois	3.0%	40	1
MB				235
Heures de main-d'œuvre	h	22		
dont travaux gén.	h	18		
dont travaux complém.	h	2		
dont commercialisation	h	2		
MB / MOh total				10.7
<i>Procédé de travail</i>				<i>20 mères</i>